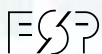


ORGANIZATION

Rapport annuel 2010



Föderation der Schweizer
Psychologinnen
und Psychologen FSP

Fédération Suisse
des Psychologues FSP

Federazione Svizzera
delle Psicologhe
e degli Psicologi FSP

Rapport annuel 2010

23^e année d'activité

Mentions légales

Fédération Suisse des Psychologues
(FSP), Choisystrasse 11, Case postale,
3000 Berne 14
fsp@fsp.psychologie.ch
www.psychologie.ch

Rédaction

Tiziana Frassinetti, Communication FSP
Vadim Frosio, Rédaction Psychoscope
(mise en page)

Impression

Imprimerie Effingerhof, Brugg
Tirage:
allemand: 4300 ex.
français: 2300 ex.
italien: 300 ex.

© FSP 2011

La FSP, en sa qualité d'organisation faitière, représente les intérêts professionnels des psychologues universitaires actifs en Suisse et satisfaisant au standard de la FSP. Elle s'attache à rendre attractive la profession de la psychologie et à défendre sa bonne réputation.

La FSP s'engage de manière active, sur les plans politique et social, pour la santé psychique, le développement personnel et la capacité fonctionnelle de tous. Elle encourage la diffusion et la mise en œuvre des connaissances et des compétences spécifiques au domaine de la psychologie. Elle veille au respect de l'éthique professionnelle et des normes de qualité.

La FSP est une association dont le siège se trouve à Berne.

Sommaire

Avant-propos du Président	3
Rapport annuel 2010	4
La défense des intérêts	5
Focus sur la formation postgrade et continue	6
Le système de juridiction renforce la déontologie	7
Avant-propos de la Secrétaire générale	9
Tâches quotidiennes et stratégie d'avenir	10
Finances	12
Organe de révision	22
Organes de la FSP	23

Avant-propos



Markus Hartmeier
Président de la FSP

Les bases d'une nouvelle identité

La Loi sur les professions de la psychologie (LPsy), pilier central de la nouvelle identité de la FSP, a enfin vu le jour. Suite à plusieurs campagnes d'information remarquables auprès des commissions parlementaires et des chambres, la loi a finalement été adoptée le 18 mars 2011. La FSP a atteint son objectif de législature le plus important tout en se positionnant comme partenaire de confiance et organisation responsable.

Désormais nos membres porteront un titre fédéral protégé, ce qui leur donne une nouvelle identité sous la forme d'un label de qualité. Par conséquent, la FSP sera désormais l'association faitière des psychologues reconnus légalement. Cela étant, quelle valeur peut bien avoir un label de qualité ? La valeur intrinsèque du label FSP est étroitement liée au système de formation postgrade et continue, système qui a été passé au crible en 2010. Mais son analyse structurelle et contextuelle n'est qu'un premier pas vers la refonte complète de la formation postgrade et continue de la FSP. Celle-ci durera encore quelques années et certains objectifs intermédiaires, tels que l'adaptation aux exigences de la LPsy, nous occuperont encore pendant la prochaine législature 2013–2017. Ce laps de temps nous permet d'élargir notre savoir-faire, de nous positionner en tant que centre de compétences et de renforcer notre position de première association professionnelle suisse dans le domaine de la psychologie.

En 2010, nous avons continué à travailler pour améliorer la reconnaissance et les conditions économiques des psychothérapeutes FSP à travers les assurances sociales. Près de 41% de nos membres travaillent comme psychothérapeutes. En 2010, la plateforme *Psychothérapie FSP* a continué ses réflexions pour définir une position commune en matière de politique de santé et en a discuté avec les 19 associations affiliées actives dans ce domaine et faisant partie de la plateforme. Les conclusions ou mesures découlant de cette analyse seront au cœur des débats futurs, le Comité de la FSP ayant décidé de proroger l'accord de coopération jusqu'à fin 2013.

Dans le même contexte, la réorganisation du système de juridiction de la FSP a presque été terminée en 2010. Seuls les travaux concernant le nouveau code déontologique ont été planifiés pour 2011 afin de mettre en place une large consultation – une sorte de référendum consultatif – auprès de nos membres leur donnant ainsi la possibilité de s'exprimer sur les principes et règles déontologiques.

En plus des grands sujets qui nous ont occupés en 2010, il y a eu une multitude de petites actions qui ont largement contribué à forger la nouvelle image de la FSP. Celles-ci ont mobilisé beaucoup de ressources et les comptes 2010 font état d'un excédent des dépenses de CHF 93'054.96, excédent couvert par des réserves. Ces prochaines années seront un défi pour une utilisation mesurée et intelligente de nos ressources financières. Des options ou propositions allant dans ce sens sont déjà sur les rails. Le Comité saura être vigilant, tout en demeurant confiant, dans les années à venir.

Le Comité aussi a connu des changements en 2010: la psychologue romande Anne-Christine Volkart a succédé à Julien Perriard, que nous tenons à remercier pour son engagement au cours des cinq années passées. Dans le cadre du tournus, Roberto Sansossio a accédé à la Vice-présidence, tandis que je remplaçais Alfred Künzler à la Présidence du Comité.

Nous témoignons également notre haute estime à la première Présidente d'honneur de la FSP disparue le 30 janvier 2010, Ruth Cohn, personnalité remarquable et fondatrice de l'«interaction centrée sur un thème». Le Professeur François Stoll a droit ici à une mention particulière pour les services qu'il a rendus durant ses longues années à la tête de la Commission de gestion et qui lui ont valu le titre de membre d'honneur.

La nouvelle identité de la FSP prend forme et nous en sommes fiers: *We are Swiss Psychology and Psychotherapy.*

Rapport annuel 2010

L'année 2010 a été placée sous le signe de la première mise en œuvre des objectifs principaux du programme de législature 2009-2013. L'accompagnement de la phase la plus importante de la LPsy, la discussion de la loi au Parlement, en fut le point d'orgue.

Après le vote à l'Assemblée des Délégué(e)s de 2009 du premier programme de législature de la FSP, 2010 a été pour l'essentiel consacré à la mise en œuvre de la stratégie décidée.

Le programme de législature 2009-2013, qui définit la stratégie à moyen terme de l'association, est subdivisé en quatre domaines d'activité qui correspondent aux activités clés de la FSP: **la défense des intérêts, la formation postgrade et continue, la qualité et l'éthique, la stratégie d'avenir et la gestion.** Dans ces quatre domaines sont définis sept objectifs de législature ainsi que les mesures pour les mettre en application. Chaque année, un plan annuel et son budget sont adoptés par les Président(e)s des Associations affiliées.

Le 26 juin 2010, les premières mesures concrètes résultant du programme de législature, notamment la mise en place d'un système de juridiction de la FSP, ont rencontré une large approbation de la part des délégué(e)s.

La Conférence présidentielle du 27 novembre 2010 a quant à elle confirmé le cours pris par les événements en acceptant à l'unanimité le programme annuel et le budget 2011.

La défense des intérêts

En matière de politique professionnelle, la priorité de l'engagement de la FSP a porté en 2010, tant sur le plan stratégique qu'au niveau opérationnel, sur la Loi sur les professions de la psychologie (objectif de législature 1). La loi est entrée en 2010 dans sa phase parlementaire décisive. La FSP a été mise au défi d'informer de manière convaincante les parlementaires et, sur cette base, de défendre de manière ciblée les intérêts de l'association dans son ensemble et ceux de ses différentes professions et spécialisations. Avec l'appui de la commission en charge du dossier et de conseillers externes, la FSP a pu soutenir activement et positivement le processus législatif tout au long de ses étapes. Dans cette démarche, une importance particulière a été accordée à la coordination avec les Associations affiliées. Les auditions d'experts devant les commissions des Chambres chargées d'examiner le projet a été un moment décisif. Ce fut l'occasion pour la FSP d'expliquer aux parlementaires la position de la Fédération concernant la LPsy et de se positionner clairement comme une association professionnelle digne de confiance et compétente dans son domaine.

La constance et l'engagement de la FSP ont été couronnés de succès, les commissions parlementaires et le Conseil des Etats ont adopté la loi dans le sens de la FSP. Finalement la LPsy sera entérinée le 18 mars 2011 par le parlement; elle devrait entrer en vigueur vraisemblablement le 1.1.2013.

L'intérêt d'une psychothérapie reconnue

2010 a permis de faire avancer un autre projet stratégique de première importance: l'amélioration du statut professionnel des psychothérapeutes dans le domaine de la santé et du social, notamment en ce qui concerne les assurances sociales et l'assurance complémentaire privée (objectif de législature 2). En charge de ce dossier, la plateforme *Psychothérapie FSP* a continué de travailler en 2010 sur les options et scénari propres à améliorer le statut professionnel des psychothérapeutes FSP.

Défendre les intérêts des membres

Parallèlement aux activités inscrites dans le cadre des

objectifs de législature, la FSP a défendu au quotidien, les intérêts de ses membres et ceux de la santé psychique en Suisse. Ses avis ont eu un certain poids dans les consultations ayant un ancrage important dans la psychologie: le 2^e paquet de mesures de la 6^e révision de l'AI, la révision complète de la Loi sur l'alcool, la consultation sur l'imprescriptibilité des actes d'ordre sexuel ou pornographique sur des enfants, ou le traitement fiscal des coûts de la formation de base ainsi que de la formation postgrade et continue.

Renforcer la FSP par des coopérations

En 2010, la FSP a de nouveau été présente au sein de l'association faitière européenne, l'*European Federation of Psychologists' Associations* (EFPA). La Fédération y était représentée par Alfred Künzler, membre du Comité, tandis que certains de ses membres siégeaient dans les commissions permanentes de l'EFPA. Par manque de temps, la FSP n'a pu participer que de loin, en tant qu'observatrice intéressée, aux activités d'*Europsy*.

Une nouvelle et importante coopération internationale s'est nouée dans le domaine de la psychothérapie: l'an passé, la plateforme *Psychothérapie FSP* et avec elle, tous les psychothérapeutes de la FSP, est devenue membre de l'IFP, l'*international federation for psychotherapy*. Fondée en 1934, l'IFP regroupe des sociétés nationales et régionales de psychothérapeutes engagés dans la défense de la qualité et de la recherche en psychothérapie. En juin 2010, son assemblée générale, tenue à Lucerne, a élu à sa présidence un chercheur en psychothérapie de renommée internationale, le Prof. Franz Caspar, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP. C'est la première fois qu'un psychologue est nommé à la tête de l'organisation.

Sur le plan national, la FSP a défendu les intérêts des psychologues-psychothérapeutes lors de la Table ronde des associations psy. Elle a aussi participé à la pétition lancée par l'Alliance Santé Psychique Suisse sur la santé psychique de la population suisse et s'est engagée, dans le cadre de l'*Alliance pour la santé en Suisse*, en faveur d'une Loi sur la prévention (LPrév) moderne et efficace.

Psychothérapie FSP: historique

2007	2008	2009	2010
Lancement de <i>Psychothérapie FSP</i>	Choix du mode d'organisation.	Adoption d'une convention.	Approfondissement de la thématique .
	Elaboration d'une définition commune de la psychothérapie psychologique.	Adhésion de 17 Associations de psychothérapeutes .	Adhésion de 2 nouvelles associations de psychothérapeutes. Elaboration de documents de base sur la place de la psychothérapie psychologique dans l'assurance de base.
		Intégration des objectifs dans un programme de législature entériné officiellement par les Délégué(e)s .	Premières réflexions sur les besoins en matière de formation postgrade en psychothérapie .

De nouvelles conditions-cadres pour la FSP

La Loi sur les professions de la psychologie et les profonds changements survenus dans le secteur de la santé en Suisse ont redéfini les conditions-cadres de la FSP. Plus spécifiquement, ce sont les nouvelles dispositions légales qui exigent notamment une réforme en profondeur du système de formation postgrade et continue de la FSP.

Analyse du système

En 2009, le programme de législature 2009-2013 prévoyait une réforme du système de formation postgrade et continue de la FSP: on s'y est attaqué en 2010. Les objectifs qui lui sont attachés mettent l'accent sur deux points: il s'agit premièrement de développer de nouvelles lignes directrices pour la reconnaissance des cursus de formation postgrade et continue de même que pour l'attribution des titres de spécialisation en assurant leur compatibilité avec la LPsy et le système de Bologne (objectif de législature 3). Dans un deuxième temps et dès l'entrée en vigueur de la LPsy, la FSP devra se profiler comme l'acteur principal et l'organisation professionnelle la plus compétente en matière d'accréditation et de reconnaissance des cursus et des titres de spécialisation (objectif de législature 4).

En 2010, le système de formation postgrade et continue de la FSP a été soumis à une analyse approfondie dans le but d'adapter le système aux changements en le réorganisant et en le modernisant.

L'analyse du contexte et des structures a donné les résultats suivants:

1. Les lignes directrices de la FSP qui régissent actuellement la reconnaissance des cursus de formation postgrade et des qualifications complémentaires, ainsi que l'attribution des titres de spécialisation et l'obligation de se perfectionner, ont besoin d'une refonte.
2. L'offre de cursus de formation postgrade sous le label FSP doit faire l'objet d'une révision détaillée pour déterminer dans quelle mesure les critères actuellement utilisés sont compatibles avec les exigences du futur, et où se situent les ajustements nécessaires pour se mettre en conformité avec la LPsy.

Sur la base d'une première analyse, il faut envisager les étapes suivantes:

- définir une nouvelle ligne directrice cadre et les axes généraux de la formation postgrade;
- élaborer les exigences du contenu pour un cursus de formation postgrade en psychothérapie qui soit moderne et qui se prête à l'accréditation;
- fixer des exigences claires pour la procédure d'accréditation prévue par la LPsy.

LPsy et formation postgrade

Par rapport au système de formation postgrade et continue de la FSP, les objectifs stratégiques prennent aussi en compte les impératifs de la politique professionnelle:

dans le cadre de la LPsy, c'est la Confédération qui fixera les conditions-cadres pour l'accréditation des futures formations postgrades relatives à la profession de psychologue. A ce sujet, la FSP aspire au statut «d'organisation responsable» des accréditations et de la remise de titres fédéraux. Elle se proposera comme instance autorisée pour accomplir certaines tâches prévues par la LPsy et pour définir les compétences spécialisées nécessaires suivantes:

- assurance et développement de la qualité
- conseil des prestataires de cursus de formation en matière d'accréditation et d'assurance qualité.

Formation postgrade et formation continue

La Commission de formation postgrade et de formation continue (CFPFC) a examiné en 2010 sept cursus de formation postgrade; cinq d'entre eux ont été présentés et acceptés lors de l'Assemblée des Délégué(e)s du 26 juin 2010.

Les nouveaux cursus admis concernent la formation postgrade en

- psychologie du coaching SCCP
- psychothérapie psychanalytique AZPP
- psychothérapie systémique CEF et
- psychothérapie systémique CERFASY
- thérapie comportementale et cognitive SSTCC

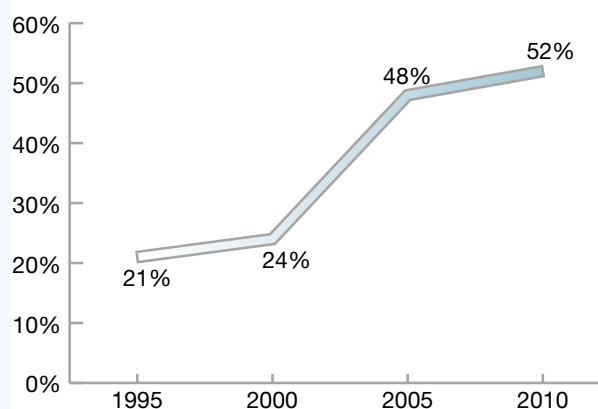
et les formations continues en

- gérontopsychologie
- supervision cognitivo-comportementale.

Pour la première fois, en raison du moratoire, aucune demande de nouveau cursus n'a été déposée en 2010. Malgré cela, à fin 2010, la CFPFC recensait encore 24 cursus de formation postgrade et 9 cursus de formation continue en attente.

Titres de spécialisation et qualifications complémentaires

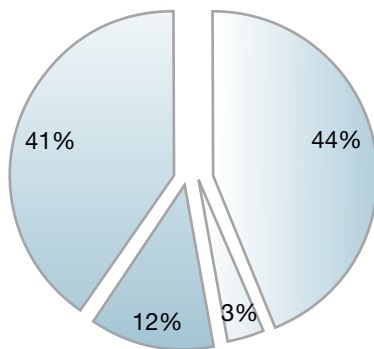
En 2010, la Commission des titres de spécialisation et des certificats (CTSC) a pu pour la première fois attribuer le titre de spécialisation en psychologie du coa-



Membres FSP avec titre de spécialisation

ching ainsi que le titre de spécialisation en développement de carrière et en ressources humaines en langue française. En tout, en 2010, la CTSC a traité 303 demandes de titres de spécialisation (2009: 326). 223 demandes concernaient la psychothérapie, dont 174 ont été acceptées (2009: 174).

Comme les années précédentes, les demandes de la part de candidat(e)s ou d'instituts de formation post-grade dans le secteur de la pratique clinique, ainsi que celles pour faire reconnaître des formations de base ou des formations postgrades accomplies à l'étranger, ont augmentées.



- 41% Psychothérapie
- 12% Psychologie de l'enfance et de l'adolescence, Psychologie clinique, Neuropsychologie, Psychologie de la santé
- 3% Développement de carrière et en ressources humaines, Psychologie de la circulation, Psychologie légale, Psychologie du sport, Psychologie du coaching
- 44% Membres de la FSP sans titre de spécialisation

Titres de spécialisation attribués

Les réflexions menées sur les futures conditions-cadres et le bon fonctionnement de l'assurance qualité ont clairement fait ressortir la nécessité d'une modernisation du système judiciaire de la Fédération. Des mesures et des objectifs allant dans ce sens ont été inclus en 2009 dans le programme de législation de la FSP (objectif de législation 5): le nouveau système de juridiction ne doit pas seulement garantir des décisions correctes sur le fond et la forme, mais aussi prouver son efficacité. Remontant à 1991, le code déontologique a besoin d'une actualisation qui le mette en conformité avec les conceptions les plus récentes de la déontologie.

Mettre sur pied un système de juridiction professionnel, conforme au droit et efficace, tel est le projet ambitieux auquel la FSP s'est attelée en 2010 avec succès. Avec l'aide d'un avocat-conseil externe, un concept général a été élaboré qui a convaincu les Président(e)s des Associations affiliées: les procédures de la Commission de recours, la Commission de déontologie et du nouvel Organe de conciliation ont été systématiquement alignées sur un mode de fonctionnement plus clair et un partage des compétences mieux défini. Dans la conception du nouveau projet, l'expérience accumulée au cours des années par les commissions concernées et les Associations affiliés, les deux largement impliquées dans la démarche, s'est révélée très précieuse.

Lors de l'Assemblée du 26 juin 2010, les Délégué(e)s ont de ce fait approuvé les premiers résultats de ce travail et les nouveaux règlements proposés:

- Règlement sur le traitement des plaintes par la Commission de déontologie (CDD)
- Règlement sur le traitement des recours par la Commission de recours (CR)
- Règlement de conciliation en cas de conflit par l'Organe de conciliation de la FSP

Le nouveau système de juridiction de la FSP et sa réglementation constituent la base juridique pour des procédures correctes sur le plan formel et pour les structures du futur Organe de conciliation de la FSP. Les objectifs correspondants ont été repris dans les objectifs de l'année 2011 votés par la Conférence présidentielle (CP) du 27 novembre 2010. Pour informer et rendre ces processus complexes transparent pour nos membres, le mode de fonctionnement du nouveau système de juridiction a été expliqué à l'aide d'exemples concrets dans deux articles de *Psychoscope*.

Au nombre des travaux entrepris figure aussi la préparation d'un nouveau code déontologique et sa rédaction; les psychologues doivent être au clair sur les devoirs que l'éthique impose à leur profession, et il est primordial que la clientèle soit protégée contre tout comportement contraire aux règles déontologiques.

En conséquence, en 2010 déjà, un premier projet de nouveau code déontologique a été élaboré, obéissant aux principes internationaux en matière d'éthique professionnelle et respectant les législations cantonales et le CO. Afin d'y intégrer les expériences pratiques vécues par les membres de la FSP, l'équipe de rédaction du nouveau code a eu l'idée de soumettre le projet à une vaste consultation auprès des membres de la FSP et des Associations affiliées. Le texte est publié en allemand, en français et en italien dans le numéro 1/2-2011 de *Psychoscope*.

Pour la mise en place de l'Organe de conciliation, les premiers pas ont été accomplis en 2010. Au sein de la FSP, l'Organe de conciliation est prévu pour régler à l'amiable les différends de la manière la plus simple et la plus expéditive possible.

Affaires des commissions

En 2010, la Commission de déontologie (CDD) s'est occupée de sept nouveaux cas, quatre de moins que l'année précédente. Avec les 11 cas encore en suspens, la CDD a traité au total 18 dossiers en 2010.

La Commission de recours (CR) a liquidé en 2010 quatre recours de l'année précédente et deux des huit recours nouvellement déposés. Au total, elle s'est prononcée six fois en 2010: un recours contre la CA, cinq contre la CDD et deux contre la CFPFC.

La Commission de gestion (CG) s'est, quant à elle, réunie quatre fois durant l'année 2010 dont une fois avec les réviseurs externes des comptes de la FSP. Elle n'a reçu aucune demande durant l'année écoulée.



Verena Schwander,
Dr jur et lic. phil.,
Secrétaire générale

Demain sera encore plus passionnant

Depuis quelques années, la FSP ne cesse de se développer, et la tendance s'est confirmée en 2010. Parallèlement les jalons pour l'avenir de la psychologie ont été posés: les nouvelles conditions-cadres de la LPsy correspondent à nos attentes, et les objectifs importants que nous nous sommes fixés pour les prochaines années se profilent avec clarté.

Notre Secrétariat général est le volet opérationnel de la planification politico-stratégique de l'association. Nous transformons les objectifs stratégiques de la Fédération en mesures concrètes et défendons ainsi clairement et de manière tangible les intérêts de la psychologie, c'est-à-dire des membres de la FSP. La transformation des visions stratégiques pour les ramener à un niveau pragmatique et réalisable est un défi intellectuel considérable. Nous devons constamment trouver la quadrature du cercle lorsqu'il s'agit de mesurer nos visions de l'idéal et les intérêts de nos membres à nos ressources disponibles.

La psychologie au centre de nos actions

Au Secrétariat général et tout autour de nous règne la loi du changement: tout n'est que *réorganisation, restructuration, nouveauté, réaménagement, voire transformation*. Nous analysons des scénari, intégrons des changements ou de nouvelles conditions-cadres, œuvrons pour la durabilité de notre association tout en gardant un œil très attentif sur nos tâches journalières. Notre équipe relève défi sur défi, marche au rythme de l'innovation et se spécialise toujours plus. Aucun secrétariat, aucun bureau ne réunit sous un seul toit autant de compétences en matière de psychologie en Suisse comme notre équipe ! Une équipe qui, par ailleurs, a suivi un processus de

développement pour équipes afin de stabiliser en interne, les bases du changement.

La FSP: la voix de la psychologie

Cela fait près de 23 ans que des psychologues ont eu l'idée de rassembler la profession en une association. Le but était de donner une voix à la multiplicité des orientations psychologiques, des professions de la psychologie: une voix forte, qui devait être entendue et écoutée. Ils ont été les premiers à bâtir la réputation de la FSP et à la défendre. Depuis lors, ses membres travaillent main dans la main avec le Secrétariat général, au sein des Associations affiliées, des groupes de travail, de projet ou des commissions pour promouvoir la bonne réputation de la FSP. Si de nombreuses personnes ne savent peut-être pas ce qu'est la FSP, les institutions publiques ou privées majeures dans le domaine n'ignorent pas ce qui définit ce sigle: une association qui incarne la psychologie et la psychothérapie en Suisse. Une voix qui est synonyme d'éthique et de qualité en matière de psychologie. Un nom qui peut s'appuyer sur la réputation personnelle de chacun des 6231 membres individuels de la FSP.

Nous pouvons être fiers

Parce que nous ne nous contentons pas d'accepter des défis, mais que nous avons plaisir à les relever. Parce que nous voyons dans les changements qui agitent le monde de la psychologie quelque chose d'intéressant et de passionnant. Parce que nous ne ménageons pas nos efforts en vue de trouver les solutions les meilleures. Et avant tout, parce que nous ne pouvons pas nous offrir le luxe d'avoir le regard tourné vers le passé: demain sera encore plus passionnant.

Chiffres de la FSP au 31.12.2010	2006	2007	2008	2009	2010
Chiffre d'affaires en mio CHF	3,346	3,336	3,556	3,649	3,775
Cotisations en mio CHF	2,191	2,255	2,296	2,389	2,479
Nombre de membres	5489	5641	5857	6032	6231
Collaborateurs du Secrétariat général*	20	20	21	21	21
Equivalents plein temps	12.3	13.0	14.1	14.3	15.4

**sans Projet-emploi (voir p. 11)

Tâches quotidiennes et stratégie d'avenir

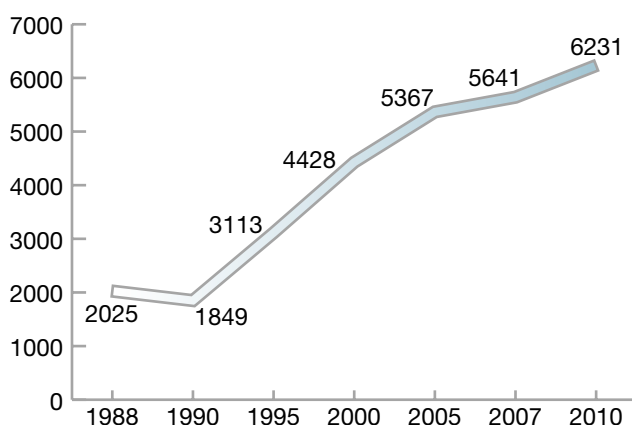
L'objectif de législation 6, ayant trait au 4^e domaine d'activité, est centré sur l'optimisation du fonctionnement du secrétariat, en ces termes: «En tant que centre opérationnel de la FSP, le Secrétariat général accomplira sa tâche de manière efficiente et efficace.»

En 2010, les travaux en vue d'optimiser la collaboration et les modes de fonctionnement au sein du Secrétariat général, mais aussi dans d'autres groupes internes ou externes à l'association, ont continué. En fonction des objectifs fixés, les travaux préparatoires en vue d'introduire un CRM se sont aussi poursuivis. Le cahier des charges pour le nouvel outil de travail et de gestion a été adapté aux nouveaux besoins et aux nouvelles conditions-cadres, et des offres ont été demandées aux divers prestataires. Le mandat ayant été attribué à l'automne 2010, sa mise en œuvre a débuté déjà en fin d'année 2010. Dans une première phase, les postes de travail du Secrétariat général ont été dotés d'un logiciel avec CRM, et les collaboratrices et collaborateurs ont été formés à son utilisation.

Croissance du nombre de membres

Au cours des dernières années, la dynamique a été renforcée sur le plan opérationnel. Cette évolution va de pair avec le développement positif du nombre de membres et des demandes de membres.

A fin décembre 2010, la FSP comptait au total 6231 membres, ce qui représente à nouveau un taux de croissance d'environ trois pour cent. En une année, la Commission d'admission (CA) a examiné 454 requêtes (2009: 479). 382 ont pu être acceptées (2009: 419) et 23 demandes ont été rejetées (2009: 54).

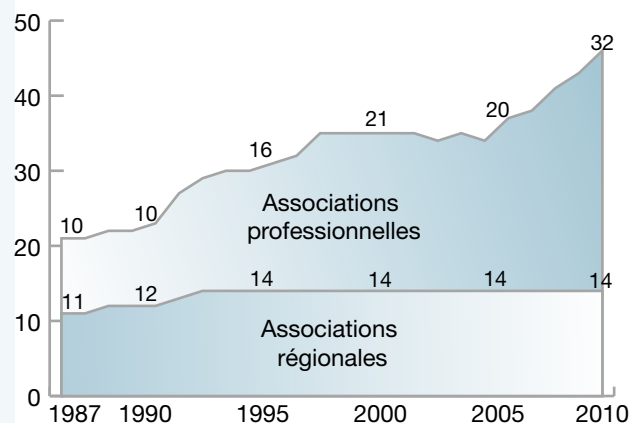


Evolution des membres FSP depuis sa fondation en 1987

Associations affiliées

2010 a vu à nouveau croître le nombre des Associations affiliées à la FSP: elles atteignent à fin 2010 le nombre imposant de 46. Les associations récemment admises au sein de la FSP sont:

- les sections de psychologues de la Société Suisse de Thérapie Intégrative (SGIT),
- la Société Suisse de Psycho-Oncologie (SSPO),
- la section FSP de la Société suisse des psychothérapeutes d'enfants et d'adolescents (SPK),
- la toute jeune association de psychologie d'urgence notfallpsychologie.ch.



Développement Associations affiliées depuis 1987

Prestations de services aux membres

Dans le cadre des prestations de services de la FSP, l'année écoulée a permis de présenter des offres notamment au profit des psychologues exerçant une activité indépendante:

- Depuis l'été 2010, la FSP met à disposition de ses membres une offre pour un site Internet personnel. La mise en page et l'actualisation du site s'effectuent d'une manière très simple et ne nécessitent pas de connaissances particulières en programmation.
- L'ancien classeur «Guide de la pratique» a été complètement remanié et modernisé. Le nouveau guide destiné aux psychologues indépendants s'intitule désormais «Guide du cabinet» et contient des instruments de travail sous forme de check-lists, tableaux de calcul, etc. Il est en vente depuis janvier 2011 en allemand et en français dès mars 2011.

L'annuaire des psychologues figurant sur les pages Internet de la FSP est un outil de marketing gratuit pour les membres de la FSP. Le nombre de visiteurs ayant consulté l'annuaire a encore augmenté en 2010.

La recherche d'un(e) psychologue FSP a été actionnée très exactement 62'065 fois en 2010 (2009: 54'579). Ce sont en moyenne 47 personnes par jour qui ont effectué en tout 170 recherches. Parmi les mots-clés les plus utilisés, toutes langues confondues, on trouve dé-

pression, relations de couple, relations et sexualité.

Les psychologues les plus recherchés sont ceux dans le canton de Zurich (3'960 recherches) suivi par Vaud (2'830) et Berne (2'752).

Bien que l'annuaire en ligne des psychologues FSP soit un outil très utile et de surcroît gratuit pour les membres, on n'y recensait, à fin 2010, que 1'700 membres (27%) présentant leur offre de prestations en ligne.

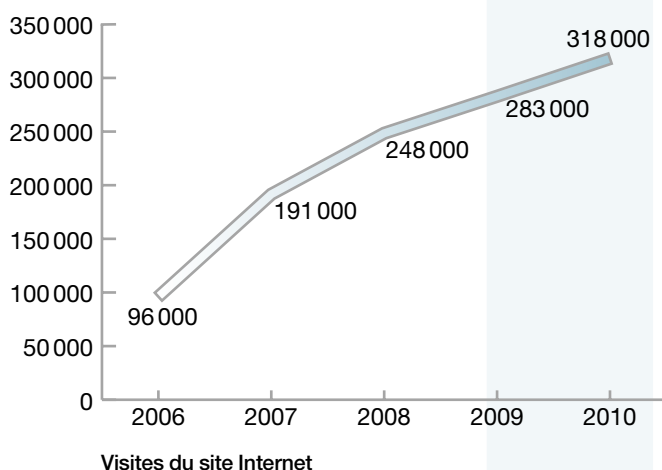
La communication pour les membres

Comme prévu, dix numéros de *Psychoscope* ont paru en 2010. Cette année encore, le choix des sujets traités et des auteurs a été l'affaire de la Commission de rédaction (CORED), en collaboration avec la rédaction de *Psychoscope*. En 2010, la CORED s'est en outre penchée attentivement sur un nouveau statut de rédaction du *Psychoscope*, qui n'a pas pu être examiné, faute de temps, par l'AD.

Pour des raisons de coût, *Psychoscope* a pour la première fois été édité l'an passé sur un papier meilleur marché, et le nombre de pages a été limité à 48. Afin d'améliorer sa production sur le plan technique, un nouveau système rédactionnel basé sur Internet a été installé à fin 2010. Il permet de travailler simultanément à la rédaction, la correction et la mise en page du cahier. Dans le cadre de la stratégie prospective de la FSP, cette reconversion a notamment pour but d'assurer à la communication des ressources supplémentaires pour suivre les projets de législature les plus importants: la réforme de la formation postgrade et continue, une information détaillée sur la LPsy et ses conséquences, la réorganisation du marketing des membres et des prestations de services aux membres.

En même temps, le marketing publicitaire de *Psychoscope* a été délocalisé, notamment pour garantir une capacité interne suffisante pour couvrir des besoins supplémentaires au Secrétariat général.

Le nombre de visiteurs du site Internet de la FSP, www.psychologie.ch, connaît une nouvelle hausse en 2010. Au total, le site a enregistré en une année 318'059 visites



(2009: 282'877), et par mois environ 26'500 (2009: environ 23'600).

Les visites de l'*Espace membres* se sont développées d'une manière très réjouissante. Le *login* de l'*Espace membres* a été utilisé 19'678 fois (2009: 16'426), en moyenne 54 fois par jour. Cette forte croissance montre que l'*Espace membres* constitue une importante plateforme d'information pour les membres de la FSP et fait l'objet d'une intense utilisation.

Projet-emploi

Le projet-emploi de la FSP a vu le jour en 1997: il devait offrir aux psychologues sans emploi un tremplin sur le marché du travail. Depuis 1997, le projet national offre des postes d'assistantat dans des institutions publiques ou des organisations à but non lucratif; il est soutenu intégralement par le SECO.

	2008	2009	2010
Participant(e)s	157	167	166
Taux d'engagement après assistantat	73%	76%	75%
Collaborateurs/trices	3	3	3
Equivalents plein temps	2.4	2.4	2.4

En 2010, ce sont 166 psychologues sans emploi qui ont eu l'occasion d'acquérir de l'expérience professionnelle dans des postes intéressants. Des références positives, le soutien et les conseils avisés des responsables du projet au sein de la FSP ont une nouvelle fois permis le lancement et le développement de carrières pour la plupart réussies. Trois participants sur quatre ont pu signer un contrat de travail régulier, soit pendant leur stage d'assistantat soit tout de suite après.

Finances

Ces dernières années, la FSP a systématiquement élargi la transparence des rapports et tableaux financiers de la Fédération. L'étape ultime a été achevée par l'application au 1.1.2010 des recommandations en matière de comptabilité Swiss GAAP RPC 21.

Les standards de Swiss GAAP RPC 21 sont appliqués pour l'établissement des comptes des organisations à but non lucratif et constituent un avantage certain notamment pour:

- L'amélioration de la transparence et une image fidèle du capital et de la situation financière
- Une meilleure comparabilité des chiffres dans le temps
- Une meilleure comparaison des flux et chiffres entre organisations

L'introduction des standards a été précédée par des longs travaux préparatoires, une étude intense des règles complexes ainsi qu'une application soigneuse au niveau de la FSP.

Ce rapport a été établi pour la première fois en suivant les nouvelles règles.

Photo: © Ben Chams – Fotolia.com

Bilan

pour l'exercice 2010 clos le 31 décembre, en francs suisses (CHF).

Actifs	Commentaires	2010	2009
Actif circulant			
Trésorerie	1	1'609'086.65	1'591'499.68
Créances sur fournitures et prestations	2	106'217.45	81'259.90
Autres créances	3	37'818.45	43'275.35
Factures constatées d'avance	4	213'579.83	152'687.36
Total actif circulant		1'966'702.38	1'868'722.29
Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	5	97'400.00	89'500.00
Mobilier et installations fixes	5	4'000.00	3'700.00
Immobilisations financières liées	6	402'605.20	401'301.00
Total actif immobilisé		504'005.20	494'501.00
Total actifs		2'470'707.58	2'363'223.29
Passifs			
Emprunts et dettes à court terme			
Dettes à court terme sur fournitures et prestations	7	229'288.68	180'448.03
Autres dettes à court terme	8	6'406.60	4'200.00
Provisions à court terme	9	539'312.86	392'525.06
Total emprunts et dettes à court terme		775'008.14	577'173.09
Capital de fonds			
Fonds de réserve salaires	10	402'605.20	401'301.00
Autres fonds	11	25'923.50	24'523.50
Total capital de fonds		428'528.70	425'824.50
Capital de l'organisation			
Capital lié réalisé		1'030'814.33	1'153'501.34
Capital libre réalisé		236'356.41	201'544.13
Résultat de l'exercice		0.00	5'180.23
Total capital de l'organisation	12	1'267'170.74	1'360'225.70
Total Passifs		2'470'707.58	2'363'223.29

Compte d'exploitation selon la méthode des coûts globaux

14

Rapport annuel 2010

pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, en francs suisses (CHF).

	Commentaires	2010	2009
Produit d'exploitation			
Cotisations des membres	13	2'479'736.00	2'389'551.50
Produits <i>Psychoscope</i> / Internet	14	302'962.45	273'769.70
Produits de services aux membres	15	320'540.71	296'861.74
Produits formation postgrade et continue		123'735.00	176'321.65
Subsides du SECO au programme emploi	16	396'288.17	377'348.91
Produits divers	17	167'243.60	165'614.65
Variation du croire		12'335.00	440.00
Réductions des recettes		- 28'021.26	- 30'686.58
Total produit d'exploitation		3'774'819.67	3'649'221.57
Charges pour prestations externes			
Documentations FSP		1'277.90	0.00
Prestations externes pour <i>Psychoscope</i>	14	138'315.50	164'512.80
Prestations externes pour membres	15	252'370.13	224'892.73
Charges pour autres prestations externes		25'105.30	20'745.65
Total charges pour prestations externes		417'068.83	410'151.18
Charges de personnel			
Charges de personnel Secrétariat général	18	2'006'270.70	1'976'202.86
Charges de personnel Comité / Commissions		212'716.90	212'832.95
Charges de personnel groupes de travail et mandats		166'766.30	151'888.50
Autres charges de personnel		92'947.09	91'306.25
Charges pour travaux externes	19	111'103.75	10'461.95
Total charges de personnel		2'589'804.74	2'442'692.51
Charges d'exploitation			
Charges pour locaux		130'550.30	128'797.60
Entretien, réparations, remplacement		12'939.31	7'439.21
Assurances		5'760.75	5'702.60
Frais administratifs et informatique	20	403'000.31	223'481.75
Conseils d'entreprise et juridiques	21	158'856.47	72'671.50
Frais de traduction		88'502.92	54'213.69
Frais de publicité, RP		35'779.54	9'045.03
Amortissements		38'716.20	38'696.83
Total charges d'exploitation		874'105.80	540'048.21
Résultat financier			
Produits financiers		21'609.25	18'410.86
Charges financières		- 3'362.81	- 3'331.15
Total résultat financier		18'246.44	15'079.71
Résultat exceptionnel / impôts			
Produits exceptionnels		0.00	3'971.85
Charges extraordinaires		0.00	- 1'400.00
Résultat des fonds	22	- 2'704.20	- 1'301.00
Retrait du capital	22	93'054.96	0.00
Attribution au capital		0.00	- 265'000.00
Impôt sur le capital		- 2'437.50	- 2'500.00
Total résultat exceptionnel / impôts		87'913.26	- 266'229.15
Résultat de l'exercice		0.00	5'180.223

Compte d'exploitation par méthode d'affectation et par fonction

pour l'exercice clos le 31.12.2010, en francs suisses (CHF). Pour la première fois en 2010, le compte d'exploitation a été dressé suivant la méthode dite d'affectation des charges par fonction; de ce fait aucun chiffre comparatif de l'année 2009 n'est mentionné.

	Commentaires	2010
Produit d'exploitation		
Cotisations des membres	13	2'479'736.00
Produits <i>Psychoscope</i> / Internet	14	302'962.45
Produits de services aux membres	15	320'540.71
Produits formation postgrade et continue		123'735.00
Subsides du SECO au programme emploi	16	396'288.17
Produits divers	17	167'243.60
Variation du croire		12'335.00
Réduction des recettes		- 28'021.26
Total produit d'exploitation		3'774'819.67
Charges pour fourniture de prestations		
Domaine d'activité: défense des intérêts des membres		
Objectif de législature 1: LPsy		217'030.88
Objectif de législature 2: Psychothérapie FSP		127'373.28
Affaires courantes défense des intérêts	23	91'846.33
Autres projets défense des intérêts	24	40'576.38
Total domaine défense des intérêts		476'826.87
Domaine d'activité: formation postgrade et continue		
Objectif de législature 3: réforme de la formation postgrade et continue		85'728.81
Affaires courantes formation postgrade et continue	25	403'171.75
Autres projets formation postgrade et continue	26	9'811.64
Total domaine formation postgrade et continue		498'712.20
Domaine d'activité: qualité et éthique		
Objectif de législature 5: système de juridiction de la FSP		45'761.60
Affaires courantes qualité et éthique	27	79'657.31
Autres projets qualité et éthique		5'129.78
Total domaine qualité et éthique		130'548.69
Domaine d'activité: communication		
Affaires courantes communication	28	537'568.14
Autres projets communication		-3'537.36
Total domaine communication		534'030.78
Domaine d'activité: prestations de services		
Affaires courantes prestations de services	29	584'562.14
Total domaine prestations de services		584'562.14
Fonction transversale: stratégie et gestion		
Objectif de législature 6: Processus des activités		339'538.90
Objectif de législature 7: stratégie d'avenir de la FSP		5'141.05
Affaires courantes stratégie et gestion	30	540'340.38
Autres projets stratégie et gestion		1'882.40
Total fonction transversale stratégie et gestion		886'902.73
Projet-emploi	16	396'288.17
Charges administratives générales	31	373'107.79
Résultat intermédiaire 1 (excédent de charges)		-106'159.70
Résultat financier (excédent de revenus)		18'246.44
Impôt sur le capital		-2'437.50
Résultat intermédiaire 2 (excédent de charges)		-90'350.76
Résultat des fonds	22	-2'704.20
Retrait du capital lié réalisé	22	93'054.96
Résultat de l'exercice		0.00

Tableau de financement

Pour l'exercice 2010 clos le 31 décembre, en francs suisses (CHF).

	Commentaires	2010	2009
Flux financiers d'exploitation			
Résultat annuel avant résultat des fonds et retrait du capital		-90'350.76	271'481.23
Amortissements sur immobilisations		38'716.20	38'696.83
Baisse (+)/hausse (-) créances		-19'500.65	-805.07
Baisse (+)/hausse (-) régularisations actives		-60'892.47	-5'745.59
Baisse (+)/hausse (-) dettes à court terme		51'047.25	-100'809.36
Baisse (+)/hausse (-) régularisations passives	32	146'787.80	-87'187.47
Flux financiers d'exploitation		65'807.37	115'630.57
Flux financiers d'investissement			
Investissements en immobilisations corporelles		-46'916.20	-51'896.83
Investissement en immobilisations financières		-1'304.20	-1'300.00
Flux financiers d'investissement		-48'220.40	-53'196.83
Flux financiers résultant de l'activité financière		0.00	0.00
Variation de la trésorerie		17'586.97	62'433.74
Solde d'ouverture de la trésorerie		1'591'499.68	1'529'065.94
Solde de clôture de la trésorerie		1'609'086.65	1'591'499.68
Variation de la trésorerie	33	17'586.97	62'433.74

Compte des variations du capital

	Etat initial au 01.01.2010	Produits (internes) Intérêts	Attributions (externes)	Transferts externes détails, justificatifs en annexe	Utilisation	Etat final au 31.12.2010
Capital des fonds						
Réserve salaires	401'301.00	1'304.20				402'605.20
Compte bloqué amendes CDD	7'823.50		2'500.00			10'323.50
Psychologie d'urgence	16'700.00				-1'100.00	15'600.00
Capital des fonds	425'824.50	1'304.20	2'500.00		-1'100.00	428'528.70
Capital lié réalisé						
Politique professionnelle	292'013.54				-26'335.00	265'678.54
Formation postgrade et continue	115'000.00					115'000.00
Réorganisation	177'945.75				-1'880.00	176'065.75
Marketing & RP	30'000.00				-2'260.00	27'740.00
Infrastructures SG (y c. informatique)	263'380.00				-44'149.96	219'230.04
Personnel et organes	139'600.00				-1'500.00	138'100.00
Projets divers	135'562.05			-29'632.05	-16'930.00	89'000.00
<i>Capital lié réalisé</i>	<i>1'153'501.34</i>			<i>-29'632.05</i>	<i>-93'054.96</i>	<i>1'030'814.33</i>
<i>Capital libre réalisé</i>	<i>206'724.36</i>			<i>29'632.05</i>		<i>236'356.41</i>
Capital de l'organisation	1'360'225.70			0.00	-93'054.96	1'267'170.74

Principes de base de la comptabilité

Les comptes de la Fédération Suisse des Psychologues (FSP) sont établis en accord avec les recommandations en matière de comptabilité (Swiss GAAP RPC 21, RPC fondamentales). Les comptes annuels donnent une image de la situation de la fortune, des finances et du bénéfice de la FSP correspondant aux conditions effectives (*true and fair view*).

Modification des normes comptables

Pour l'exercice 2010, les comptes annuels ont pour la première fois été établis selon les normes Swiss GAAP RPC 21. Les nouvelles normes en matière de tenue des comptes ont été appliquées là où c'était nécessaire. Les données chiffrées de l'année précédente ont déjà été adaptées aux nouvelles normes.

En matière de bilan et d'évaluation, un changement a été effectué dans le domaine des créances (réajustement des valeurs des créances).

Principes d'établissement du bilan et de l'évaluation

La comptabilité est établie en francs suisses. Pour la tenue des comptes s'applique le principe des frais d'acquisition ou de production, qui repose sur l'évaluation individuelle des actifs et des passifs. Celle-ci se formule ainsi:

Liquidités: à leur valeur nominale, devises étrangères au cours du jour d'établissement du bilan.

Créances: à leur valeur nominale en tenant compte d'un réajustement des valeurs pour les actifs incertains.

Immobilisations corporelles meubles: aux coûts d'acquisition moins les amortissements économiquement nécessaires. Les amortissements s'alignent en principe linéairement sur la valeur d'achat en tenant compte de la durée d'usage normale estimée. Le seuil d'activation s'élève à l'000.

Durées d'usage estimées pour les équipements:

Mobilier et aménagements	8 ans
Machines de bureau	4 ans
Matériel informatique	4 ans
Logiciels	2 ans
Installations fixes Choisystrasse	8 ans

Immobilisations financières affectées: à leur valeur nominale.

Dettes: à leur valeur nominale, devises étrangères au cours du jour d'établissement du bilan.

Commentaires sur les postes du bilan

Les chiffres suivants se réfèrent aux postes correspondants du bilan dans la colonne des commentaires.

1. *Liquidités*: les liquidités comprennent les soldes en caisse et sur les comptes postaux et bancaires. Le total est pratiquement inchangé par rapport à l'année précédente (+ 17'586.97).

2. *Créances sur fournitures et prestations*: leur montant se décompose comme suit

Primes d'assurance membres 2011	36'644.00
Cotisations	9'570.00
Autres débiteurs	71'668.45
Réajustement des créances (ducroire)	-11'665.00
Total créances sur fournitures et prestations	106'217.45

Il a été effectué une évaluation individuelle des valeurs des créances. Celle-ci prévoit une évaluation de chaque facture impayée individuelle avec un éventuel réajustement de sa valeur.

3. *Autres créances*: leur montant se décompose comme suit

Avoirs assurance accidents et indemnités journalières	28'772.25
Avoirs impôts anticipés	5'618.20
Avances à court terme (Congrès psychothérapie 2011)	3'228.00
Dépôts en espèces	200.00
Total autres créances	37'818.45

4. *Régularisation active*: charges constatées d'avance

Primes d'assurance membres 2011	145'180.20
Frais pour locaux (loyer et coûts annexes janvier 2011)	7'624.55
Charges d'exploitation	11'941.39
Total charges constatées d'avance	164'746.14
Produits non encore constatés:	
Dette du SECO (projet-emploi 2010)	45'980.19
Courtages sur assurances membres	2'853.50
Total des produits à percevoir	48'833.69

5. *Immobilisations corporelles (tableau)*

Compte de stock	Mobilier Aménagement	Machines de bureau informatique	Investissements Choisystrasse	Total immobilisations corporelles
Bilan d'ouverture	76'519.53	222'859.25	37'375.35	336'754.13
Entrées	7'449.40	37'373.05	2'093.75	46'916.20
Sorties	0.00	-15'883.85	-4'336.55	-20'220.40
Bilan de clôture	83'968.93	244'348.45	35'132.55	363'449.93
Ajustements valeurs				
Bilan d'ouverture	-65'869.53	-144'009.25	-33'675.35	-243'554.13
Amortissements	-3'399.40	-33'523.05	-1'793.75	-38'716.20
Sorties	0.00	15'883.85	4'336.55	20'220.40
Bilan final	-69'268.93	-161'648.45	-31'132.55	-262'049.93
Valeurs comptables nettes				
Bilan d'ouverture	10'650.00	78'850.00	3'700.00	93'200.00
Bilan de clôture	14'700.00	82'700.00	4'000.00	101'400.00

6. *Immobilisations financières affectées*: les immobilisations financières affectées garantissent que le montant porté au fonds de réserve salaires est disponible en liquide. L'argent est déposé sur deux comptes de dépôt de Postfinance.

7. *Dettes à court terme sur fournitures et prestations*:

Créanciers	195'092.03
Indemnités de travail et de frais 2010 versées en janvier 2011	34'196.65
Total dettes à court terme sur fournitures et prestations	229'288.68

8. *Autres dettes à court terme*

Taxes de recours procédures en cours	4'750.00
Dettes vis-à-vis de la caisse de compensation	1'656.60
Total autres dettes à court terme	6'406.60

9. *Régularisation passive*: produits reçus d'avance

Primes d'assurance membres 2011	278'663.00
Taxes pour cursus en cours	12'000.00
Total produits reçus d'avance	290'663.00

Charges à payer

Charges prestations et services de tiers	28'275.60
Vacances / heures supplémentaires collaborateurs/trices SG	60'639.33
Indemnités / frais de déplacement	
Comité / commissions / mandats	8'687.90
Autres charges de personnel	2'713.30
Autres charges d'exploitation	41'448.73
Plainte contre la Direction de justice ZH	11'615.00
Risques procès / frais d'avocats	20'000.00
Charges restantes pour CRM selon offre WhiteCoast du 12.10.2010	75'270.00
Total dépenses non encore payées	248'649.86

10. *Fonds de réserve salaires*: le but du fonds de réserve salaires est d'assurer qu'en cas d'éventuelle dissolution de la FSP, des moyens financiers suffisants soient disponibles pour garantir le paiement des salaires pendant trois mois (y compris la part du 13^e salaire et les assurances sociales).

11. *Autres fonds*: le fonds amendes CDD est alimenté par les amendes prononcées par la Commission de déontologie (Règlement de la Commission de déontologie, art. 20). La FSP utilise ce fond exclusivement pour des affaires concernant la déontologie.

12. *Capital de l'organisation*: des indications détaillées sur le capital de l'organisation peuvent être tirées du compte sur les variations du capital (page 16) et des commentaires qui s'y rapportent.

Commentaires sur les comptes d'exploitation

Les chiffres donnés ci-après se réfèrent aux postes correspondants du bilan dans la colonne des commentaires.

13. *Cotisations des membres*: au 31.12.2010, la FSP comptait exactement 6'231 membres. Comparé à l'année précédente, le nombre de membres s'est accru de 199 unités nettes.

14. *Produits Psychoscope / Internet*: ce poste regroupe les recettes des abonnements individuels à *Psychoscope* (34'287.70), les recettes publicitaires de *Psychoscope* (192'195.80) et le produit des annonces publicitaires sur le site Internet (76'478.95). Il faut le mettre en relation avec le poste *Charges externes Psychoscope*, qui enregistre les coûts externes de production du magazine. Il a été possible d'abaisser les frais d'impression par rapport à l'année précédente en réduisant le nombre de pages et en diminuant la qualité du papier.

15. Sous la rubrique *Produits des prestations de services aux membres* figurent les primes des assurances collectives payées par nos membres, d'un montant de 267'485.00 (assurances RC professionnelle, choses et protection juridique) ainsi que des courtages pour un montant de 48'955.71. Le produit brut pour le service nouvellement lancé en 2010 «Site Internet pour membres» s'élève à 4'100.00. Les produits sont à mettre en parallèle avec les *Charges pour services aux membres*, puisque c'est la FSP qui encaisse les primes des offres d'assurance collective avant de les transmettre aux assureurs partenaires.

16. *Projet-emploi pour psychologues sans emploi*: ce programme d'occupation est organisé par la FSP sur mandat du SECO, qui assume l'intégralité des coûts du projet.

17. *Autres produits*: ce poste regroupe les produits provenant de la vente d'adresses (10'421.70), du remboursement des frais des cours OFPP (146'600) ainsi que d'autres postes de moindre importance.

18. *Charges personnel Secrétariat général*: en 2009, divers postes étaient vacants, qui ont été occupés en 2010.

19. *Charges pour prestations de tiers*: le poste de responsable informatique n'a pour l'instant pas été repourvu. Ses tâches sont temporairement confiées à un responsable externe, ce qui nous offre la possibilité d'évaluer précisément les besoins futurs de ce poste (après introduction du CRM). L'augmentation des coûts est compensée par la diminution des charges de personnel au SG.

20. *Charges administratives et pour l'informatique*: les coûts additionnels par rapport à l'année précédente sont dus à la mise en œuvre du CRM en 2010.

21. *Conseil d'entreprise et conseil juridique*: ils sont intervenus en 2010 pour les projets suivants:

Loi sur les professions de la psychologie (lobbying politique, conseil juridique)	34'088.00
Psychothérapie FSP	14'830.00
Congrès de l'IFP	6'025.60
Politique professionnelle en général	16'591.30
Expertises de cursus en évaluation	3'277.00
Projet système de juridiction de la FSP	24'952.20
Conseil jur. instances de juridiction (CDD, CR)	22'341.30
Expertise jur. assurance	
RC professionnelle	2'890.15
Conseil jur. guide de la pratique	538.00
Développement de l'organisation (modifications statutaires Associations affiliées, modifications réglementaires)	9'057.30
Management stratégique et opérationnel	12'279.85
Stratégie d'avenir de la FSP	2'964.40
Archives FSP	1'425.00
Nouveau CRM	2'346.37
Administration en général	3'912.15
Projet-emploi (Certification SQS; remboursé par le SECO)	1'337.85
Total Conseil d'entreprise et conseil juridique	158'856.77

22. *Résultat des fonds / retrait du capital*: pour les détails de ces postes, prière de consulter le compte sur les variations du capital (page 16).

23. Le poste *Affaires courantes défense des intérêts* se réfère à la politique professionnelle générale et aux contacts réguliers avec l'EFPA.

24. Sous la rubrique *Autres projets défense des intérêts* figurent notamment l'*Alliance Santé Psychique Suisse* et le projet *Nouveaux champs professionnels*.

25. Par *Affaires courantes formation postgrade et continue* il faut entendre la remise de titres de spécialisation et de certificats, la reconnaissance de cursus proposés par des organisateurs et la coopération avec l'OFSP dans le cadre des cours de psychologie d'urgence.

26. Sous *Autres projets formations continues* sont enregistrés les frais pour l'avant-projet EuroPsy.

27. La rubrique *Affaires courantes qualité et éthique* regroupe les instances judiciaires de la FSP (Commission de déontologie et Commission de recours et, dès 2011, l'Organe de conciliation).

28. Sous *Affaires courantes communication* sont enregistrées l'exploitation du site Internet de la FSP (www.psychologie.ch) et la production de *Psychoscope* et du rapport d'activité, ainsi que toutes les autres activités de communication, internes et externes.

29. Le poste *Affaires courantes prestations de services* comprend l'encadrement des membres ainsi que l'ensemble des services offerts à nos membres (assurances collectives, conseil juridique, Fact Sheets, etc.)

30. La gestion stratégique et opérationnelle de l'association se retrouve sous *Affaires courantes stratégie et gestion*.

31. Sous *Charges administratives générales* sont regroupés les frais suivants: entretien, réparation et remplacement des machines de bureau, assurances d'entreprise et de protection juridique de la FSP, matériel de bureau, imprimés, photocopies, littérature spécialisée, autres frais administratifs, conseils d'entreprise et juridiques généraux, coûts de l'organe de révision, frais de personnel pour tâches administratives non attribuables à un domaine de prestation particulier ou à une fonction transversale.

Commentaires sur le tableau de financement

Le tableau de financement a pour objectif de mettre en évidence les variations des actifs circulants (caisse, comptes bancaires et postaux) en relevant les motifs des variations, soit une activité d'exploitation, d'investissement ou de financement.

32. *Hausse régularisations passives*: un montant de 20'000.00 concerne les risques de procès et les frais d'avocats.

33. Sont considérées comme fonds les espèces (montants en caisse, avoirs des comptes postaux et bancaires). Le flux financier provenant de l'exploitation se compose du cash-flow calculé selon la méthode indirecte et des variations du fonds de roulement (sans les liquidités) ainsi que du capital emprunté à court terme. La représentation de la variation du flux financier fournit un complément indispensable pour évaluer la santé financière de l'association. Elle montre le résultat de l'activité économique proprement dite (Cash-Flow, financement/définancement, investissement/désinvestissement).

Commentaires sur le compte des variations du capital

Le capital lié réalisé doit servir à financer les projets suivants:

Objectif: politique professionnelle

- Loi sur les professions de la psychologie (objectif de législature 1), dépense 15'000.00
- Psychothérapie FSP (objectif de législature 2)
- Alliance Santé Psychique Suisse, dépense 10'000.00
- Loi sur la prévention
- Optimisation de la recherche psychologue / Website
- Loi sur la recherche sur l'être humain, dépense 1'335.00
- Divers projets de politique professionnelle

Objectif: formation postgrade et continue

- Réforme du secteur de la formation continue (objectifs de législature 3 et 4)
- EuroPsy
- Banque de données sur les cursus

Objectif: réorganisation

- Développement de l'organisation
- Système de juridiction de la FSP (objectif de législature 5)
- Optimisation / documentation processus (objectif de législature 6)
- Protection des données / sécurité des données (objectif de législature 6)
- Archives, dépense 1'880.00

Objectif: marketing & RP

- Annonces-RP psychologie
- Fact-Sheets, dépense 2'260.00

Objectif: infrastructures Secrétariat général

- Mobilier
- Nouvelles acquisitions / optimisation informatique, dépense 44'149.96

Objectif: personnel et organes

- Réductions de personnel / mise à jour arriérés
- Commissions, dépense 1'500.00

Objectif: projets divers

- Assessments psychologiques selon normes ISO, dépense 5'130.00. Comme ce projet est arrivé à terme au 31.12.2010, le solde de 29'632.05 a été affecté au capital libre.
- TVA
- «Guide du cabinet», dépense 11'800.00

Autres précisions

Indemnisation des membres des organes dirigeants:

les frais du Comité sont régis par le Règlement d'indemnisation et couverture des frais de la FSP. En 2010 ce sont en tout 128'834.60 qui ont été versés au Comité au titre d'indemnités de travail y compris les assurances sociales (2009: 129'231.65; tarif plus bas pour la caisse d'allocations familiales). Ce montant a été équitablement réparti entre les six membres du Comité. Les charges salariales des 4 membres de la Direction du Secrétariat général, prestations sociales comprises, se sont élevées en 2010 à 551'322.90 (2009: 414'031.10; le poste de sous-directrice n'a été repourvu qu'en février 2010, et celui de responsable du secteur formation postgrade et continue en novembre seulement).

Engagements importants concernant des projets: il n'y a pas d'engagements importants concernant des projets qui ne figurent pas au bilan.

Transactions avec des organisations, des personnes ou des projets proches mais juridiquement indépendants: aucune.

Autres engagements financiers non portés au bilan:

Loyer bâtiment et bureaux Choisistrasse 11
90'600.00 12 mois, à la fin de chaque mois

Loyer bureau Lausanne, projet emploi
4'560.00 Contrat échu au 1.7.2016, délai de résiliation: 12 mois avant échéance

Location photocopieuse
4'121.30 Contrat échu en octobre 2013, délai de résiliation: 12 mois avant échéance



Tél. 031 327 17 17
Fax 031 327 17 08
www.bdo.ch

BDO SA
Hodlerstrasse 5
3001 Berne

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée des délégués de la

Fédération Suisse des Psychologues, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de la Fédération Suisse des Psychologues pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels, qui vous sont soumis avec un total du bilan de CHF 2'470'707.58 et un capital de l'organisation de CHF 1'267'170.74, ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec la Swiss GAAP RPC 21 et ne sont pas en conformité avec la loi et aux statuts.

Berne, le 12 avril 2011

BDO SA

Thomas Stutz

Expert-réviseur agréé

Bernhard Remund

Auditeur responsable
Expert-réviseur agréé

Annexe

Comptes annuels

Comité

- Sybille Eberhard, lic. phil., Truttikon
- Markus Hartmeier, lic. phil., Rorschach
- Julien Perriard, lic. psych. Pully (jusqu'à fin juin 2010)
- Alfred Künzler, Dr phil., Murzelen
- Roberto Sansossio, lic. psych., Langnau a. Albis
- Karin Stuhlmann, Dr phil., Berne
- Anne-Christine Volkart, lic. psych., Lausanne (depuis juillet 2010)

Président(e)s des Commissions

- CD: Daniel Stern, dipl. psych., Le Landeron
- CG: Alain Neuenschwander, lic. psych., Corcelles
- CR: Norbert Vogt, Dr phil., Zurich
- CA: Doris Waldvogel, Dr phil., Zurich
- CTSC: Nicole Eugster, dipl. psych., Genève
- LPsy: Roland Stähli, Lic. phil., Zurich
- CORED: Carla Lanini-Jauch, lic. phil., Zurich
- CFPFC: Jérôme Rossier, Dr phil., Lausanne

EFPA Kommissionen

- Standing Committee on Ethics: Daniel Stern, dipl. psych., Le Landeron
- Standing Committee on Test and Testing: Klaus Dieter Hänsgen, Prof. Dr, Granges-Paccot
- Standing Committee on Scientific Affairs: Ulrike Ehlert, Prof. Dr, Uetikon am See
- Standing Committee on Disaster and Crisis: Katharina Lyner, lic. phil., Binningen
- Standing Committee on Traffic Psychology: Markus Hubacher, lic. phil, Berne

Organe de révision

BDO AG, 3001 Berne

Secrétariat général au 31.12.2010

Direction du Secrétariat général

- Verena Schwander, Dr jur et lic. phil., Secrétaire générale
- Elisabeth Baumann, MA, DES Sc. politiques, Secrétaire générale adjointe
- Tiziana Frassinetti, MSc, Responsable communication FSP
- Rudolf A. Nägeli, Dr. sc. nat., Responsable formation postgrade et continue FSP

Collaborateurs/trices

- Susanne Birrer, lic. phil. rédaction allemande de *Psychoscope*
- Miriam Burkhalter, lic. phil., stagiaire
- Janique Corminbœuf, administration membres et comptabilité
- Vadim Frosio, rédaction française de *Psychoscope*
- Silvia Gassmann, accueil et secrétariat
- Daniel Habegger, lic. phil., Secrétaire politique
- Bernadette Pham, titres de spécialisation et certificats

- Carole Raveane, lic. psych., formation postgrade et continue
- Christin Rieder, finances et services
- Nicole Storz, accueil et secrétariat
- Luzia Tinguely, BSc, secrétariat et commissions
- Angelika van der Kleij, BLAW, administration COP
- Beatrice Vogt, administration membres
- Ursula Waber, direction du secrétariat, assistante de direction
- Christian Wyniger, informatique, site Internet

Projet-emploi

- Annelise Aeschlimann, lic. phil., Co-directrice, Berne
- Daniela Berta, lic. phil., Co-directrice, Zurich
- Rachele Gnesa, lic. psych., Lausanne

Coopérations nationales

- Alliance Santé Psychique Suisse, www.aktionsbuendnis.ch
- Association des étudiant(e)s en psychologie de Suisse, www.psynet.ch
- Association stressnostress.ch, www.stressnostress.ch
- Carelink, www.carelink.ch
- Coordination politique des addictions CPA (associée), www.nas-cpa.ch
- Insieme, Fédération Suisse des associations de parents de personnes mentalement handicapées, www.insieme.ch
- Ipsilon, www.ipsilon.ch
- Organisation Suisse des Patients OSP, www.spo.ch
- Public Health Schweiz / Santé Publique Suisse, www.public-health.ch
- Réseau national d'aide psychologique d'urgence (NNPN), www.nmpn.ch
- Table ronde des associations psy, www.psychiatrie.ch
- Société suisse pour la politique de la santé SSPS, www.sggp.ch
- Société Suisse de Psychiatrie Sociale SSPS, www.sgsp.ch
- Schweizerische Stiftung Pro Mente Sana, www.promentesana.ch
- Union suisse des professions libérales USPL, www.freiberufe.ch

Coopérations internationales

- European Federation of Psychologists' Associations EFPA, www.efpa.eu
- International Test Commission ITC, www.intestcom.org
- international federation for psychotherapy (IFP), www.ifp.name

Kantonal-/Regionalverbände
Associations cantonales/régionales

AFP/FPV: Association Fribourgeoise des Psychologues/Freiburger PsychologInnen-Verband
 AGPsy: Association Genevoise des Psychologues
 AJBFPF: Association Jurassienne et Bernoise francophone des Psychologues et Psychologues-Psychothérapeutes
 ANPP: Association Neuchâteloise des Psychologues et Psychologues-Psychothérapeutes
 APPV/VWPP: Association des Psychologues et Psychothérapeutes du Valais/Vereinigung der Walliser PsychologInnen und PsychotherapeutInnen
 ATPP: Associazione Ticinese degli Psicologi e degli Psicoterapeuti
 AVP: Association Vaudoise des Psychologues
 OSPP: Verband der Ostschweizer PsychologInnen und Psychologen
 PPB: Verband der PsychologInnen und Psychologen beider Basel
 VAP: Verband Aargauischer PsychologInnen und Psychologen
 VBP: Verband Berner PsychologInnen und Psychologen
 VIPP: Verband der Innerschweizer PsychologInnen und Psychologen
 VSP: Verband der Solothurner PsychologInnen und Psychologen
 ZüPP: Kantonalverband der Zürcher PsychologInnen und Psychologen

Präsident/in Président/e	Website Site web	Total ord. Mitglieder Total membres ord.
Patrick Signorell	www.psyfri.ch	211
Pascal Borgeat	www.psy-ge.ch	601
Simone Montavon Vicario	www.ajbfpf.ch	48
Jean-Christophe Berger	www.anpp.ch	132
APPV: Ambroise Darbellay VWPP: Christine Sidler	www.psy-vs.ch	169
Fabian Bazzana	www.atpp.ch	227
Carlos Iglesias	www.psy-vd.ch	644
Markus Sigrist	www.ospp.ch	151
Sandrine Burnand	www.ppb.psychologie.ch	330
Sara Michalik-Imfeld	www.vap-psychologie.ch	154
David Schmid	www.vbp.psychologie.ch	503
Franziska Eder	www.vipp.ch	184
Franz Schlenk	www.vsp-so.ch	63
Peter Hain	www.zuepp.ch	918

Fachverbände
Associations professionnelles

APPOPS/SPVP: Association des Psychologues et des Psychotherapeutes d'Orientation Psychoanalytique de Suisse/Schweizer Psychologen- und Psychotherapeutenverband Psychoanalytischer Richtung
 APSYTRA: Association des Psychologues du Travail et des Organisations en Suisse Romande
 ASPCo/SVKoP: Section des psychologues de l'Association Suisse de Psychothérapie Cognitive/PsychologInnensektion des Schweizerischer Vereins für Kognitive Psychotherapie
 ASPSC-SPVKS: Association suisse des Psychologues sexologues cliniciens/Schweizerischer Psychologenverband Klinischer Sexologen
 AVM-CH: PsychologInnensektion der Arbeitsgemeinschaft für Verhaltensmodifikation Schweiz
 GhypS: PsychologInnensektion der Gesellschaft für Klinische Hypnose Schweiz
 IBP: PsychologInnensektion des Schweizer Vereins für Integrative Körperpsychotherapie IBP
 IIPB: Sektion Schweiz des Internationalen Instituts für Psychoanalyse und Psychotherapie Charles Baudouin/Section Suisse de l'Institut International de Psychanalyse et de Psychothérapie Charles Baudouin
 NWP/RPPS: Netzwerk für wissenschaftliche Psychotherapie/Réseau Professionel de la Psychothérapie Scientifique
 pca.acp: PsychologInnensektion der Schweizerischen Gesellschaft für den Personenzentrierten Ansatz/Section des psychologues de la Société Suisse pour l'approche centrée sur la personne
 PDH: Psychodrama Helvetia
 SAGKB/GSTIC: PsychologInnensektion der Schweizer Arbeitsgemeinschaft für Katathymen Bilderteilen/Section des psychologues du Groupement Suisse de Travail d'Imagination Cathartyme
 SASP/ASPS: Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für Sportpsychologie/Association Suisse de Psychologie du Sport
 SFDP: PsychologInnensektion des Schweizerischen Fachverbandes für Daseinsanalytische Psychotherapie
 SGAOP/SSPTO: Schweizerische Gesellschaft für Arbeits- und Organisationspsychologie/Société suisse de Psychologie du Travail et des Organisations
 SGAT/SSTA: PsychologInnensektion der Schweizerischen Ärzte- und Psychotherapeuten-Gesellschaft für Autogenes Training und verwandte Verfahren/Section des psychologues de la Société Suisse des Médecins et Psychothérapeutes pratiquant le Training Autogène et méthodes apparentées
 SGFBL: Schweizerische Gesellschaft für Fachpsychologie in Berufs-, Studien- und Laufbahnberatung
 SGGPsy/SSPsyS: Schweizerische Gesellschaft für Gesundheitspsychologie/Société Suisse de Psychologie de la Santé
 SGIT: PsychologInnensektion der Schweizerischen Gesellschaft für Integrative Therapie/Section des psychologues de la Société Suisse de Thérapie Intégrative
 SGP/SSP: Schweizerische Gesellschaft für Psychologie/Société Suisse de Psychologie
 SGPO: Sektion FSP der Schweizerischen Gesellschaft für Psycho-Onkologie/Section FSP de la Société Suisse de Psycho-oncologie
 SGRP/SSPL: Schweizerische Gesellschaft für Rechtspsychologie/Société Suisse de Psychologie Légale
 SGVT-PsyS/SSSTCC-PsyS: PsychologInnensektion der Schweizerischen Gesellschaft für Verhaltens- und Kognitive Therapie/Section des psychologues de la Société Suisse de Thérapie Comportementale et Cognitive
 SKJP/ASPEA: Schweizerische Vereinigung für Kinder- und Jugendpsychologie/Association Suisse de Psychologie de l'enfance et de l'adolescence
 SPK: Sektion FSP der Schweizerischen Gesellschaft der PsychotherapeutInnen für Kinder und Jugendliche/Section FSP de la société suisse des psychothérapeutes d'enfants et d'adolescents
 SSCP/SGCP: Swiss Society for Coaching Psychology/Schweizerische Gesellschaft für Coaching-Psychologie
 SVG: PsychologInnensektion des Schweizer Vereins für Gestalttherapie und Integrative Therapie
 SVKP/ASPC: Schweizerische Vereinigung Klinischer PsychologInnen und Psychologen/Association Suisse des Psychologues Cliniciens et Cliniciens
 SVNP/ASNP: Schweizerische Vereinigung der NeuropsychologInnen und Neuropsychologen/Association Suisse des Neuropsychologues
 systemis.ch: PsychologInnensektion der Schweizerischen Vereinigung für Systemische Therapie und Beratung
 VfV/SPC: Schweizerische Vereinigung für Verkehrspsychologie/Société Suisse de Psychologie de la Circulation
 VNP.CH: Verein notfallpsychologie.ch

Präsident/in Président/e	Website Site web	Total ord. Mitglieder Total membres ord.
Stephan Wenger	www.appops.ch	123
Sibylle Heunert Doulfakar	www.apsytra.ch	28
Marlene Sartori	www.aspc.ch	108
Ursula Pasini	www.aspsc-spvks.ch	14
Alessandra Colombo	www.avm-ch.ch	44
Josy Höller Moggi	www.hypnos.ch	152
Jasmin Ackermann	www.ibp-institut.ch	22
Doris Schmidt Fourmont	–	14
Daniela Belarbi	www.nwpsy.ch	32
Karin Hegar/ Dinah Favarger	www.pca-acp.ch	285
Lilo Steinmann	www.pdh.ch	30
Ueli Zingg	www.sagkb.ch	68
Hanspeter Gubelmann	www.sportpsychologie.ch	78
Valeria Gamper	www.daseinsanalyse.com	16
Tanja Manser	www.sgaop.ch	188
Marianne Jossi	www.sgat.ch	23
Priska Fritsche	www.sgfbl.ch	112
Holger Schmid	www.healthpsychology.ch	80
Andreas Collenberg	www.integrativetherapie-schweiz.ch	11
Marianne Schmid Mast	www.ssp-sgp.ch	258
Diana Zwahlen	www.psycho-onkologie.ch	24
Leena Hässig	www.rechtspsychologie.ch	127
Claudine Ott-Chervet	www.sgmt-ssstcc.ch	256
Roland Buchli	www.skjp.ch	700
Roland Straub	www.spkspk.ch	21
Ursula Niederhauser	www.sscp.ch	41
Daniel Emmenegger	www.gestalttherapie.ch	36
Monika Bamberger	www.svkp.ch	262
Gregor Steiger-Bächler	www.neuropsychologie.ch	204
Thomas Estermann	www.systemis.ch	61
Andreas Widmer	www.vfv-spc.ch	47
Jacqueline Frossard	www.notfallpsychologie.ch	9